

À Lampaul-Plouarzel, les officiers mariniers du Corsen parlent de la lourdeur des dossiers amiante



Les maires des communes de Plouarzel et Lampaul-Plouarzel, ainsi que Pascal Le Bizec (au premier rang, 2e gauche) étaient présents à l'assemblée générale des officiers mariniers du Corsen, dont les membres participeront à Corsen 2024.

Dimanche matin, se tenait, au Kruguel, l'assemblée générale des officiers mariniers (OM) du Corsen, forte de 90 adhérents, regroupant les effectifs de Lampaul-Plouarzel, Plouarzel, Le Conquet, Ploumogueur et Brest. Le président, Francis Férelloc est revenu sur la vie de l'association en 2023, alors que le secrétaire, dans son rapport moral, a présenté les objectifs pour 2024, avec quelques dates à retenir, comme en mai la cérémonie d'hommage aux marins morts pour la France, mais aussi la participation les 29 et 30 juin au 80e anniversaire de la libération de la pointe du Corsen, Corsen 2024, organisé par l'UNC de Plouarzel-Ploumogueur, et de Lampaul-Plouarzel.

C'est Jean Razsiszewski, du bureau des OM du Nord-Finistère, qui est intervenu pour parler des maladies professionnelles et notamment de l'amiante. Il a indiqué que, pour l'instant, c'est encore aux demandeurs de justifier leur exposition à l'amiante, dossier laborieux à établir. Pour ce faire, l'Association des officiers mariniers du Nord-Finistère assure des permanences à Brest.